



Humanitaire

Enjeux, pratiques, débats

20 | 2008

Comment intervenir au Proche et Moyen-Orient ?

Le massacre de Srebrenica

Pierre Salignon



Éditeur

Médecins du Monde

Édition électronique

URL : <http://humanitaire.revues.org/273>

ISBN : 978-2-918362-38-8

ISSN : 2105-2522

Édition imprimée

Date de publication : 30 novembre 2008

ISSN : 1624-4184

Référence électronique

Pierre Salignon, « Le massacre de Srebrenica », *Humanitaire* [En ligne], 20 | Automne/hiver 2008, mis en ligne le 08 octobre 2009, consulté le 04 octobre 2016. URL : <http://humanitaire.revues.org/273>

Ce document a été généré automatiquement le 4 octobre 2016.

© Tous droits réservés

Le massacre de Srebrenica

Pierre Salignon

- 1 22 juillet 2008. Je suis en vacances en Bretagne, peu à l'écoute des turpitudes de notre monde. Je viens pourtant d'apprendre une nouvelle que je n'attendais plus. Dans les heures qui suivront, je recevrai d'autres messages, quasi identiques, de collègues et d'amis avec qui j'ai partagé des séjours en ex-Yougoslavie, entre 1993 et 1996. La plupart tiendront en deux mots : « Karadzic arrêté ». Il me faudra du temps pour réaliser que c'est fait. Le bourreau de Srebrenica, l'un des hommes les plus recherchés du monde durant ces onze dernières années – c'est ce que l'on nous a dit tout le temps que dura sa cavale... – se retrouve enfin sous les verrous. Cela fait si longtemps que l'on attendait ce moment : le voir, enfin, prêt à être jugé par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, pour tous les crimes dont il porte la responsabilité en Bosnie, là où il mena son projet meurtrier de purification ethnique².
- 2 Quasiment treize ans jour pour jour après le massacre de Srebrenica, je peux enfin voir, à la télévision, les premières images du fugitif, méconnaissable. Barbe blanche, cheveux gris noués sur la tête, il a eu tout le loisir d'entretenir son look de « spécialiste en médecine naturelle », mais on reconnaît le bourreau. Et déjà, les souvenirs de la guerre en Bosnie me reviennent en mémoire.

Un ghetto

- 3 Srebrenica ! Un lieu où ont été commis des actes parmi les plus odieux que la purification ethnique ait produits : ses habitants massacrés par les forces bosno-serbes. Srebrenica, la première des enclaves bosniaques à avoir été protégée par l'ONU en 1993. Abandonnée par les Etats occidentaux, elle fut aussi la première des « zones de sécurité » de l'est de la Bosnie à disparaître au début du mois de juillet 1995 (suivie quelques semaines plus tard par celle de Zepa), sa population déportée et massacrée par les milices serbes du général Mladic qui est, lui, toujours en fuite.

- 4 Dans ce réduit de 200 km², placé sous le contrôle d'un contingent de la Force de protection des Nations unies (Forpronu), plus de 40 000 civils, en majorité des femmes, des enfants et des vieillards survivaient depuis plus de deux ans dans des conditions inhumaines, sous la menace permanente des artilleurs serbes.
- 5 Soumise à un blocus strict des milices serbes, Srebrenica était devenue un véritable « ghetto » totalement dépendant de l'assistance internationale, à seulement quelques heures d'avion des principales capitales européennes. Dans l'enclave assiégée, seule la loi de l'agresseur triomphait, les forces de l'ONU en assurant, malgré elle, le respect. Le déploiement des Casques bleus a certes permis un temps de geler militairement la situation. Mais il a aussi fait le jeu des Serbes en réduisant les habitants de l'enclave à de simples victimes en sursis, placées sous perfusion de l'aide extérieure.
- 6 Leur survie dépendait exclusivement du bon vouloir des milices serbes qui, au mieux, conditionnaient l'acheminement de l'aide internationale, au pire, interdisaient ou confisquaient le contenu des convois humanitaires, sans que jamais les soldats de la paix ne puissent intervenir. Les rares convois autorisés ne pouvaient apporter que le minimum vital à la population : médicaments, farine, haricots, huile, parfois des chaussures ou des vêtements... Les produits les plus courants de la vie quotidienne manquaient cruellement.

Une aide humanitaire contrainte

- 7 Les volontaires humanitaires (dont ceux de Médecins Sans Frontières) sont entrés dans l'enclave, pour la première fois, en mars 1993, dans les pas du général français Morillon. Ils ont aussitôt décidé d'y rester pour améliorer le quotidien d'une population terriblement éprouvée par l'enfermement et la guerre, et témoigner de ses souffrances³. Pendant plus de trois ans, chirurgiens, anesthésistes, médecins et infirmiers, tous volontaires, se sont succédés dans l'hôpital de Srebrenica, au chevet des patients blessés, meurtris. Avec les moyens du bord, les logisticiens ont aménagé des immeubles et des bâtiments publics pour y loger les 20 000 personnes regroupées dans la ville (contre 5 000 avant la guerre). Bien qu'elle n'ait pas fait oublier l'absence d'eau courante et d'électricité, la remise en état d'une ancienne station d'épuration sur les hauteurs de la ville a même permis l'approvisionnement en eau potable de certaines fontaines de quartiers. Malgré tous les efforts déployés pour acheminer l'aide internationale, et le dévouement des acteurs humanitaires (Médecins Sans Frontières, Comité International de la Croix-Rouge, Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés), l'avenir des 40 000 assiégés restait suspendu à la volonté de la communauté internationale de les voir survivre. Les dirigeants serbes ne s'y sont pas trompés.

Le piège se referme

- 8 En 1995, encouragés par l'évocation de plus en plus insistante d'un possible retrait de la FORPRONU de Bosnie, les leaders serbes ont décidé de renforcer leur stratégie d'étranglement des enclaves bosniaques en bloquant totalement l'accès des convois de nourriture et de médicaments, ainsi que la relève du personnel des organisations humanitaires et de la Forpronu. « Ils ne sont pas otages. S'ils le veulent, ils peuvent sortir » m'affirmait cyniquement, au mois de mai 1995, le vice-président des Serbes de Bosnie, Nicolas Koljevic, dans son fief de Pale. Décidé à appliquer la loi du talion, Karadzic,

lui, déclarait à la télévision locale : « Si les Musulmans continuent à utiliser les enclaves, pour nous attaquer, nous y interdirons l'accès à l'aide humanitaire dont ils ont besoin et nous y mènerons des actions de représailles ». La menace était claire. Les frappes de l'Otan suite à un nouveau bombardement meurtrier le 25 mai 1995 contre, cette fois-ci, la « zone de sécurité » de Tuzla (71 morts et 150 blessés) ne les feront pas céder. Tout au plus ont-elles fragilisé davantage la position des Casques bleus sur le terrain, obligeant l'ONU à négocier la libération de plus de 370 d'entre eux pris en otage et utilisés en représailles comme « bouclier humain » par les Serbes de Bosnie ! Contrainte de redéfinir le mandat de la Forpronu pour assurer la protection des soldats de la paix, la communauté internationale décidait de redéployer ses troupes en Bosnie – notamment autour de Sarajevo – et envisageait paradoxalement d'abandonner « pour des questions de sécurité » certaines des « zones protégées » les plus vulnérables qu'elle avait elle-même créées. Dès le mois de juin, des rumeurs de plus en plus persistantes circulaient à Pale et Sarajevo sur les rencontres répétées entre les plus hautes autorités internationales et le général Mladic, « pour sceller le sort des enclaves de l'est de la Bosnie ». Ces hésitations vont conduire les habitants de Srebrenica au massacre. Lorsque le général Mladic lance son offensive contre l'enclave de Srebrenica le 6 juillet 1995, il sait déjà que l'Occident ne réagira pas. Il pense avoir carte blanche, et le pire est à craindre.

Chronique d'un massacre

- 9 Le 10 juillet, après quatre jours de bombardements intenses, les forces serbes sont sur le point d'entrer dans la ville. L'hôpital de Srebrenica est débordé. Plus de quatre-vingts blessés sont déjà allongés dans les couloirs tandis qu'une pluie de roquettes continue de s'abattre sur la ville. Alors que la salle des opérations ne désemplit pas, l'équipe de Médecins Sans Frontières⁴ demande l'assistance des médecins du bataillon hollandais de la Forpronu basé à Potocari, au nord de la poche. La réponse est négative : les deux équipes médicales de l'ONU sont en alerte rouge au cas où des soldats de la paix seraient blessés et il n'est pas question qu'elles opèrent des civils. Alors que Srebrenica est livrée au chaos, ce refus d'assistance médicale à des blessés confirme alors l'immense solitude des habitants de la poche et le cynisme monstrueux de la présence occidentale. Le 11 juillet, la population de Srebrenica, terrorisée, fuit vers la base de la Forpronu espérant encore une protection internationale. Les forces serbes tirent sur les colonnes d'habitants en fuite. Elles prennent rapidement le contrôle de l'ensemble de la poche et désarment les casques bleus sans qu'ils opposent aucune résistance. Les frappes aériennes lancées par l'OTAN arrivent trop tard. La « zone de sécurité » de Srebrenica n'existe plus ; elle a été sacrifiée. La déportation des civils peut commencer.
- 10 Le lendemain, sous la menace des armes, les hommes sont d'abord séparés brutalement des femmes et des enfants, avant d'être amenés vers une destination inconnue. On ne les reverra plus. « L'évacuation des civils » (sic) a été soigneusement planifiée par les autorités serbes de Bosnie. Des dizaines de bus et de camions réquisitionnés transportent, en moins de deux jours, près de 30 000 personnes vers Kladanj, en territoire bosniaque. Srebrenica est vidée de sa population avec une rapidité étonnante. Les blessés (plus de quatre-vingts) ne sont pas épargnés. Plusieurs d'entre eux, des hommes, sont soustraits à la protection des Nations unies et du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) au cours de leur évacuation. Sélectionnés dans la localité de Bratunac, ils ont été exécutés dans les minutes qui suivirent.

- 11 Au cours de ces journées tragiques, plus de 40 000 personnes ont été déportées ou ont dû fuir à travers la forêt, seules, démunies, pourchassées. Sept mille hommes et adolescents, « en âge de se battre » selon le général Mladic, sont alors livrés à leurs bourreaux et massacrés, systématiquement, méthodiquement. Le juge Fouad Riad du Tribunal pénal international le confirme : « Le 14 juillet, les hommes ont été tués par milliers ». Si l'on s'arrête quelques instants sur le nombre macabre des victimes, force est de constater que 100% des hommes qui ont fait confiance aux Casques bleus et on cherché refuge et protection auprès sur la base de Potocari ont été livrés aux forces de Mladic et sont morts assassinés. Alors qu'un bon nombre de ceux qui ont tenté de s'enfuir sous la conduite de quelques soldats bosniaques, en prenant le risque de traverser les lignes militaires serbes et les champs de mines, ont survécu. Ils sont au nombre de 4 000 survivants sur une colonne d'environ 10 000 personnes. La communauté internationale a laissé les crimes s'accomplir sans intervenir, quand les Casques bleus ne sont pas tout simplement devenus les auxiliaires du nettoyage ethnique pratiqué par les miliciens serbes. Sous les yeux du monde. On pensait l'inacceptable déjà atteint : on s'était trompé.
- 12 Confrontées à l'inertie des grandes puissances, les quelques organisations humanitaires présentes ont porté assistance à la population aussi longtemps qu'elles ont pu, dénoncé les déplacements forcés de population qui se déroulaient devant eux, et fait part de leurs terribles présomptions quant à des assassinats de masse. Elles n'ont pas été entendues. Elles pensaient que par leur seule présence, les massacres seraient évités, mais cela n'a rien changé.
- 13 Enfin, par leur silence et leur refus d'agir, les diplomates occidentaux sont devenus complices de ces nouveaux massacres commis au nom du rêve de la pureté ethnique. L'impunité des milices serbes est restée totale, la responsabilité de la Communauté internationale accablante. Aujourd'hui encore, les circonstances dans lesquelles la population de la zone de sécurité de Srebrenica a été abandonnée ne sont pas été totalement éclaircies.

Retour sur un abandon

- 14 Si les Pays-Bas ont enquêté sur le comportement de leur bataillon pendant les massacres de Srebrenica, et rendu publics plusieurs rapports⁵ qui ont fortement traumatisé l'opinion publique néerlandaise, en revanche, il n'y a pas eu de réponse sérieuse sur le rôle joué par le général Janvier, commandant des Casques bleus en Bosnie, et le représentant du secrétaire général des Nations unies en ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi. Ils se sont pourtant opposés aux demandes répétées du commandant des Casques bleus à Srebrenica pour que des frappes de l'Otan soient lancées contre les forces serbes qui attaquaient l'enclave.
- 15 La France disposait, elle, via le général Janvier du Haut commandement de la force des Nations unies en Bosnie. Elle était donc responsable de la promesse de protection faite aux populations civiles de Srebrenica. Une mission d'information parlementaire sur le massacre de Srebrenica⁶ a tenté d'éclaircir la façon dont les plus hautes autorités civiles et militaires du pays ont participé à l'abandon des populations civiles des enclaves. Le rapport a le mérite d'exister, il faut le reconnaître, soulignant qu'à Srebrenica il s'agit « aussi d'un échec de la France ». Il incrimine « l'absence de volonté politique affirmée d'intervenir à Srebrenica de la France, du Royaume-Uni, des Etats-Unis, des autorités

bosniaques de Sarajevo elle-même »⁷. Mais en soulignant que tout le monde est coupable... il laisse du même coup entendre que personne n'est responsable. Ce rapport est également loin de répondre à toutes les questions, notamment celle sur la rumeur persistante d'un marchandage conclu par la France avec les Serbes en vue de la libération des soldats des Nations unies pris en otage au mois de mai, contre la promesse de s'opposer à toute intervention aérienne de l'OTAN à Srebrenica. Le soupçon demeure donc, sans qu'il soit possible de contredire les accusations d'une sérieuse investigation menée à l'époque par la télévision néerlandaise IKON-Kenmerk et la chaîne britannique Channel 4.

Karadzic arrêté : et après ?

- 16 On doit s'étonner qu'il ait fallu attendre treize ans avant que le chef des Serbes de Bosnie, le docteur Radovan Karadzic, soit arrêté, malgré les accusations de crime contre l'humanité et de génocide qui pesaient sur lui. Pendant tout ce temps, celui qui se faisait appeler le « docteur Dacic » vivait tranquillement à Novi Beograd, un des quartiers modernes de la capitale yougoslave. Autant dire qu'il a forcément bénéficié de nombreux soutiens haut placés pour couvrir aussi longtemps sa cavale... Il ne serait d'ailleurs pas surprenant que l'on apprenne, un jour prochain, que son complice, le général Ratko Mladic, toujours en fuite, coule lui aussi une retraite tranquille non loin de là sous la protection de l'armée yougoslave ...
- 17 Avec la mort en détention à La Haye de Slobodan Milosevic, mettant du même coup un terme à son procès, les responsabilités de l'homme fort de Belgrade n'ont pu être établies, malgré des allégations précises faisant état de livraisons d'armes aux Serbes de Bosnie avant l'offensive contre Srebrenica, et de la participation de ses troupes aux massacres qui ont suivi. Aussi, le procès de Radovan Karadzic⁸ revêt une importance exceptionnelle pour tenter d'établir toutes les responsabilités autour du massacre de Srebrenica. Sans attendre, Radovan Karadzic, au cours de sa première audition devant le Tribunal international de La Haye, a mis en cause nommément l'ancien négociateur américain et architecte des accords de paix de Dayton (décembre 1995), Richard Holbrooke. Comme on pouvait le lire dans le quotidien français Libération le lendemain de son audition, « Karadzic affirme avoir passé un deal avec l'émissaire de Bill Clinton, en 1996, en vertu duquel il aurait accepté de se retirer de la vie politique et de ne pas gêner le processus de paix en Bosnie en échange de son immunité. Dans une interview au Spiegel publiée le 26 juillet, Richard Holbrooke a démenti, une fois de plus, cette version qui court depuis plusieurs années. Mais de fait, à la suite d'une entrevue à Pale, l'ancien fief de Karadzic sur les hauteurs de Sarajevo, à l'été 1996, le chef des Serbes de Bosnie n'était plus apparu publiquement. Sans pour autant être inquiété. En 1997, il plongeait dans la clandestinité. Durant de longues années, Américains et Français s'accuseront mutuellement d'avoir empêché son arrestation, entretenant les rumeurs sur d'éventuelles compromissions durant la guerre en Bosnie. Hier, s'il n'a pas pu en dire plus, Karadzic a laissé entendre qu'il n'hésiterait pas à balancer ». Espérons que son procès, tant attendu par les survivants de Srebrenica apporte peut-être quelques éclaircissements cette fois-ci sur les conditions qui ont conduit au massacre de 7 000 hommes et adolescents, et sur les tractations qui ont amené à sacrifier les enclaves bosniaques de l'est de la Bosnie sur l'autel de la paix de Dayton. Car, pour les victimes, le devoir de justice est tout à fait essentiel. La justice n'est pas un luxe. Elle n'est pas une vengeance non plus, mais un

repère indispensable pour les victimes et leurs familles, leur permettant de se reconstruire et de se protéger dans l'avenir. C'est aussi la seule façon de réparer une société brisée, déchirée. Et on sait combien la situation en Bosnie reste fragile, les tensions entre communautés, vivaces. On sait aussi les souffrances des femmes de Srebrenica qui elles demandent que « le bourreau de Srebrenica soit jugé, tout comme son projet de purification ethnique ». Pour la communauté internationale, s'assurer que justice soit faite, ce serait poser les limites de l'inacceptable et refuser que la paix de Dayton, après avoir entériné la partition ethnique de la Bosnie, entérine définitivement l'impunité des criminels. Là encore, c'est une question de volonté politique... C'est donc avec attention qu'il nous faudra suivre les futurs développements du procès de Radovan Karadzic, et pourquoi pas prochainement, l'arrestation du général Ratko Mladic. Après tant d'années, on peut toujours rêver, non ?

NOTES

1. Radovan Karadzic doit faire face à onze chefs d'inculpation pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis en Bosnie-Herzégovine entre 1991 et 1995. Deux chefs d'inculpation portent sur le génocide, l'un pour le massacre de Srebrenica, l'autre pour les 12 000 morts durant le long siège de Sarajevo, entre avril 1992 et février 1996.
2. Radovan Karadzic doit faire face à onze chefs d'inculpation pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis en Bosnie-Herzégovine entre 1991 et 1995. Deux chefs d'inculpation portent sur le génocide, l'un pour le massacre de Srebrenica, l'autre pour les 12 000 morts durant le long siège de Sarajevo, entre avril 1992 et février 1996.
3. Ils n'ont pas été très nombreux (moins d'une dizaine au mieux), les forces bosnoserbes limitant l'accès à l'enclave.
4. L'infirmière Christina Schmitz et le docteur Daniel o'Brien.
5. Le contexte est encore alourdi par la plainte déposée en juin 2007 à La Haye par les familles des victimes de Srebrenica, qui demandent à l'Etat néerlandais des explications et des dédommagements. Celui-ci vient néanmoins d'être disculpé par un tribunal de La Haye, renvoyant la responsabilité du massacre sur l'ONU (Le Monde, vendredi 12 septembre 2008).
6. Rapport consultable sur le site internet de l'Assemblée nationale ; voir aussi le site mis en ligne à l'époque par MSF qui regroupe de nombreux documents, dont l'audition des volontaires de MSF présents dans l'enclave au moment de sa chute et celle que j'ai été amené à faire devant la mission d'information française sur le massacre de Srebrenica, <http://notes1.msf.fr/site/site.nsf/pages/srebrenicaactu>
7. *Le Monde*, 21 mai 2001 et 30 novembre 2001.
8. Comme son ami défunt Slobodan Milosevic, Karadzic a l'intention d'assurer seul sa défense.

RÉSUMÉS

22 juillet 2008. Je suis en vacances en Bretagne, peu à l'écoute des turpitudes de notre monde. Je viens pourtant d'apprendre une nouvelle que je n'attendais plus. Dans les heures qui suivront, je recevrai d'autres messages, quasi identiques, de collègues et d'amis avec qui j'ai partagé des séjours en ex-Yougoslavie, entre 1993 et 1996. La plupart tiendront en deux mots : « Karadzic arrêté ». Il me faudra du temps pour réaliser que c'est fait. Le bourreau de Srebrenica, l'un des hommes les plus recherchés du monde durant ces onze dernières années – c'est ce que l'on nous a dit tout le temps que dura sa cavale... – se retrouve enfin sous les verrous. Cela fait si longtemps que l'on attendait ce moment : le voir, enfin, prêt à être jugé par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, pour tous les crimes dont il porte la responsabilité en Bosnie, là où il mena son projet meurtrier de purification ethnique¹.

INDEX

Mots-clés : Aide humanitaire, Armée, Crime contre l'humanité, Crime de guerre, Génocide, Guerre, Justice internationale, Organisation des Nations Unies (ONU), Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Population déplacée, Purification ethnique, Victime

Index géographique : Bosnie, Serbie, Srebrenica, Yougoslavie

AUTEUR

PIERRE SALIGNON

Pierre Salignon est juriste et membre du comité de rédaction de la revue *Humanitaire*. Il a été directeur général de Médecins Sans Frontières entre 2003 et 2007, après avoir occupé des fonctions de responsable de programmes. Il a commencé son engagement humanitaire en ex-Yougoslavie comme chargé des opérations pour MSF (1993-1995). Il est notamment coauteur d'un livre avec Marc Le Pape, *Une guerre contre les civils, Réflexions sur les pratiques humanitaires au Congo Brazzaville (1998-2000)*, Karthala, 2001. Quasiment treize ans jour pour jour après le massacre de Srebrenica, je peux enfin voir, à la télévision, les premières images du fugitif, méconnaissable. Barbe blanche, cheveux gris noués sur la tête, il a eu tout le loisir d'entretenir son look de « spécialiste en médecine naturelle », mais on reconnaît le bourreau. Et déjà, les souvenirs de la guerre en Bosnie me reviennent en mémoire.